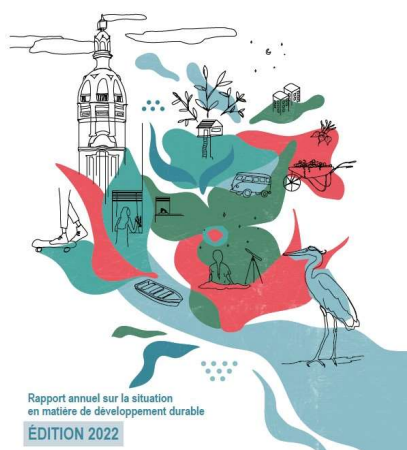


// Service Presse
Tél. 02 40 41 67 06
presse@mairie-nantes.fr

Nantes, le 5 décembre 2022

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 9 DÉCEMBRE 2022

Rapport annuel 2022 de développement durable : des actions concrètes en faveur de la transition écologique pour faire face au changement climatique



Le rapport de développement durable, présenté chaque année au Conseil municipal, mesure le chemin accompli et à accomplir pour aller vers une ville sobre, vivable et soutenable. Ce défi de transition est collectif et implique à la fois les citoyens, les entreprises, les associations et la puissance publique. Les indicateurs, les données, les cartographies présentés dans ce rapport sont autant d'outils qui permettent à chacune et chacun de se saisir de ces sujets et d'agir à son échelle en faveur de la transition écologique.

Rendez-vous annuel depuis la loi de juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, le rapport développement durable est complémentaire du bilan social et du bilan d'activités et illustre les différents sujets de la transition écologique, à différentes échelles.

Un cadre stratégique pour la transition écologique

Les actions présentées dans ce rapport s'inscrivent dans une stratégie pour la transition écologique à Nantes et s'articulent autour de 5 thématiques de mobilisation qui viennent nourrir l'ensemble des politiques publiques :

- La sobriété carbone et l'adaptation au changement climatique ;
- Les modes de production et de consommation économes en ressources naturelles et durables ;
- La reconquête de la biodiversité ;
- Des environnements favorables à la santé ;
- L'agriculture et alimentation sûres, saines et durables.

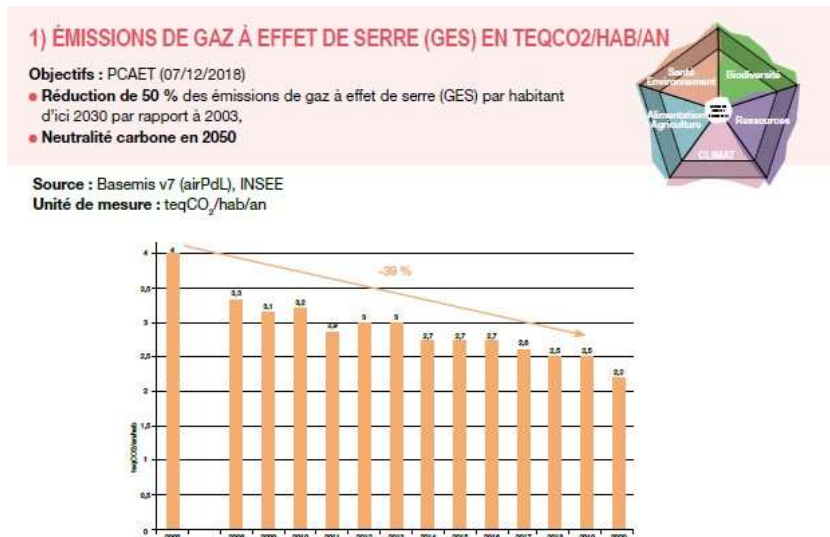
L'édition 2022 du rapport couvre la période du deuxième semestre 2021 au premier semestre 2022 et s'organise selon le plan suivant :

- Les faits marquants, déclinés selon les 5 thématiques de la transition écologique ;
- Les indicateurs d'impact à l'échelle de la Ville qui sont suivis chaque année sur toute la durée du mandat pour constituer un tableau de bord de la transition écologique ;
- Les 11 quartiers, dressant 11 portraits des réalisations et des services de proximité sur la transition écologique à l'échelle de la ville du quart d'heure ;
- L'éco-responsabilité de l'administration.

Des réalisations concrètes en faveur de la transition écologique

Le rapport 2022 donne à voir des réalisations concrètes :

➔ **En matière de sobriété carbone et d'adaptation aux changements climatiques** : labellisation au plus haut niveau 5 étoiles « territoire engagé pour la transition écologique » (ex Cit'ergie Gold) aux côtés de la métropole ; augmentation du nombre d'utilisateurs accompagnés par les dispositifs de lutte contre la précarité énergétique : 430 visites à domicile de médiation énergie et 3 200 ménages aidés pour la prise en charge d'une dette en eau ou en électricité avec le Fonds Solidarité pour le Logement ; premiers projets de végétalisation des cours d'écoles et des crèches ; préparation et accompagnement de l'extension du stationnement payant.



➔ **Des actions en faveur de la reconquête de la biodiversité** : plan Pleine Terre adopté en juin 2022 avec l'objectif de végétaliser au minimum 7 hectares, + 1 ha en centre ville, l'équivalent de la surface du Jardin des plantes d'ici 2026 ; développement et accompagnement des 1 200 parcelles de jardins familiaux avec l'appui d'une soixantaine de collectifs et d'associations.

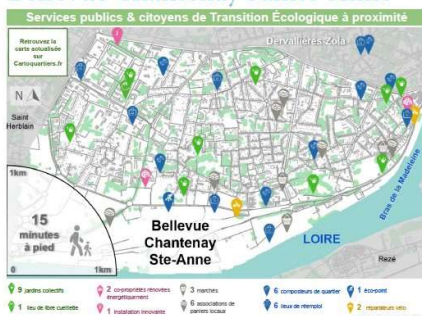


Des réalisations pour promouvoir des modes de production et de consommation économes en ressources naturelles et durables : intégration des enjeux de transition écologique dans les projets urbains nantais avec notamment une expérience sur la revitalisation des terres issues des chantiers sur l'Île de Nantes ou intégration des filières de l'économie circulaire dès la phase de conception de la ZAC Pirmil-les-Isles ; développement du compostage avec 8 places de village pour développer des liens autour de composteurs partagés et 21 composteurs pédagogiques dans les écoles.

Des réalisations pour un environnement favorable à la santé des nantais : le 2d plan local d'action en santé environnementale comporte des efforts de lutte contre les nuisances sonores, avec le développement de la ville apaisée (électrification des busways, création de la zone 30), le développement des mobilités actives (création de la vélorue sur la rue d'Allonville, aménagement cyclable tactique sur le boulevard Gustave Roch, inauguration de la cyclo-station gare SNCF Nord avec 700 places).

Des actions pour une agriculture et une alimentation sûre, saine et durable : micro-ferme associative à Bellevue ; fermes urbaines de Doulon Gohards ; 20 tonnes de légumes frais distribués à 1 500 foyers en grande précarité dans le cadre des Paysages nourriciers.

Portrait de transition écologique du quartier Bellevue Chantenay Sainte-Anne



Un regard à l'échelle des quartiers

Les portraits de transition écologique par quartier s'appuient sur diverses initiatives publiques, citoyennes et privées soutenues par la Ville et la Métropole. 7 thématiques sont observées : transition énergétique, agriculture urbaine, réemploi, mobilité douce, alimentation durable, pratique sportive libre, observation et préservation de la biodiversité. Ces 11 portraits constituent un véritable atlas cartographique, état des lieux spatial des initiatives locales avec des indications sur les dynamiques citoyennes en œuvre vers un mode de vie plus sobre.

Une collectivité toujours plus éco-responsable

Les services municipaux s'engagent en matière d'éco-responsabilité, dans leurs pratiques quotidiennes et avec une exigence de d'exemplarité. Le rapport 2022 met ainsi l'accent sur :

- Des actions pour réduire la **consommation énergétique du patrimoine** : un travail important est actuellement en cours pour des propositions concrètes sur l'optimisation des usages des bâtiments, ou les installations photovoltaïques (4 000 m² installés en 2021 sur une vingtaine de chantiers).
- Un accompagnement des **usages éco-responsables** dans les bâtiments et équipements publics : 7 nouveaux équipements accompagnés en 2022 (centre socio-culturel, multi-accueil, EHPAD, pôle associatif...) et une première version d'un guide ressource à destination des gestionnaires.
- Une réduction de **l'empreinte écologique du numérique** : déploiement de nouveaux ordinateurs portables économes en énergie, diminution de la consommation électrique de la salle serveurs, recyclage de 19 tonnes d'équipements informatiques, suppression de 200 imprimantes individuelles.
- **Des déplacements plus durables** pour les agents : optimisation des usages avec la mise en place de pools de véhicules et la réduction des véhicules personnels ; 40 % du parc de véhicules légers GNV (gaz naturel véhicule) ou électrique (contre 12 % en 2012) ; mise en place du forfait mobilités durables en 2021, etc.
- **La réduction des déchets des services** : lutte contre le gaspillage alimentaire, mise en place de composteurs, charte chantiers durables, etc.
- **L'organisation d'événements éco-responsables** : pour atteindre l'objectif de 100 % d'événements éco-responsables organisés par la collectivité, des actions de sensibilisation et de formation se sont déroulées.
- **La commande publique durable** : le schéma de promotion des achats durables (SPAR) nouvelle génération pose comme axe majeur d'intégrer la valeur environnementale des offres pour 100 % des marchés.